

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 12 décembre 2016

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 30
Nombre de procurations : 04
Nombre de conseillers votants : 34
Date de convocation : 06 décembre 2016
Date de publication : 20 décembre 2016

Conseillers présents : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M. Jean-Philippe LEFEVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Sévin KAYI, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PECHINOT, M. Jean-Pascal FICHERE, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Esther SCHLEGEL, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, Mme Phanie BOUVRET, M. Jean BORDAT

Référence

N° 16.12.12.159

Commission

Fonctionnement de l'Institution

Objet

Recensement de la population 2017 – Recrutement de cinq agents recenseurs

Secrétaire de séance

Jean BORDAT

Rapporteur

Stéphane CHAMPANHET

Conseillers absents ayant donné procuration :

Mme Isabelle VOUTQUENNE à M. Alexandre DOUZENEL

M. Mathieu BERTHAUD à Mme Isabelle DELAINE

M. Ako HAMDAROUJI à Mme Phanie BOUVRET

Mme Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE à Mme Nathalie JEANNET (à partir DCM n°16.12.12.155)

Conseillère absente non représentée :

Mme Sylvie HEDIN

Conseillers absents en cours de séance:

Mme Phanie BOUVRET (DCM n°16.12.12.152) ; M. Stéphane CHAMPANHET (DCM n°16.12.12.178-179-180)

Depuis la loi du 27 février 2002 relative à la « démocratie de proximité » (article 156 à 158), concernant les opérations de recensement de la population, l'I.N.S.E.E. organise et contrôle le recensement ; les communes le préparent et le réalisent.

Pour les collectivités de plus de 10 000 habitants, un recensement de la population est effectué tous les ans par sondage.

Afin d'organiser le recensement 2017, il apparaît nécessaire de créer 5 postes d'agents recenseurs contractuels qui effectueront, sur la période du 19 janvier 2017 au 25 février 2017, une moyenne de 24h30 de travail par semaine.

Ces agents seront rémunérés sur la base du grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, soit l'indice majoré 321.

L'incidence financière s'élèvera à 10 285 €. Une dotation forfaitaire de 4 744 € sera versée par l'I.N.S.E.E. à la Ville de Dole pour les opérations de recensement 2017.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 9 décembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **CRÉE** cinq postes d'adjoint administratif de 2^{ème} classe à raison de 24h30 hebdomadaires, du 19 janvier 2017 au 25 février 2017.

Les crédits nécessaires seront inscrits en dépenses au Budget Primitif 2017 – chapitre 012.

Fait à Dole, le 13 décembre 2016
Pour extrait certifié conforme,
Le Député-maire,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ♦ Pilotage et Coordination
- ♦ Trésorerie Principale
- ♦ Pôle Moyens et Ressources/Finances/Ressources Humaines
- ♦ Direction des Formalités Administratives

Jean-Marie SERMIER.